



REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE
PREFECTURE DE LA REGION CENTRE
DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DE LA REGION CENTRE
SERVICE REGIONAL
DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

93 rue de Curembourg
45404 Fleury les Aubrais Cedex
Tél. 02.38.22.11.11
Télécopie 02.38.84.19.79

AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION ET POUR L'APPLICATION EN PRESTATION DE
SERVICE DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES À USAGE AGRICOLE
ET DE PRODUITS ASSIMILÉS

Conformément aux articles L.254-1 à L.254-10 et R.254-1 à R.254-15 du code rural relatifs à la distribution et à l'application des produits antiparasitaires à usage agricole,

l'organisme JDP SARL- VIVE LE JARDIN
domicilié à

ZI Cap Sud

36250ST MAUR

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : CE01209**

pour effectuer ses activités - de distribution **OUI**

- d'application **NON**

de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à Fleury-les-Aubrais le **22** avril 2008

La Directrice régionale et départementale
de l'agriculture et de la forêt,
de la Protection
des Végétaux

Isabelle CHINDELIN

